شَهۡرُ رَمَضَانَ ٱلَّذِيٓ أُنزِلَ فِيهِ ٱلۡقُرۡءَانُ هُدٗى لِّلنَّاسِ وَبَيِّنَٰتٖ مِّنَ ٱلۡهُدَىٰ وَٱلۡفُرۡقَانِۚ فَمَن شَهِدَ مِنكُمُ ٱلشَّهۡرَ فَلۡيَصُمۡهُۖ وَمَن كَانَ مَرِيضًا أَوۡ عَلَىٰ سَفَرٖ فَعِدَّةٞ مِّنۡ أَيَّامٍ أُخَرَۗ يُرِيدُ ٱللَّهُ بِكُمُ ٱلۡيُسۡرَ وَلَا يُرِيدُ بِكُمُ ٱلۡعُسۡرَ وَلِتُكۡمِلُواْ ٱلۡعِدَّةَ وَلِتُكَبِّرُواْ ٱللَّهَ عَلَىٰ مَا هَدَىٰكُمۡ وَلَعَلَّكُمۡ تَشۡكُرُونَ

البقرة 185

C’est en ce mois de Ramadan que fut révélé le Coran en guide (hudâ) pour les hommes (vers la juste voie), et comme preuves évidentes de la bonne orientation et du discernement. Quiconque, alors, est présent en ce mois[1] qu’il (le) jeûne ! Et si quelqu’un est malade ou parti en voyage, il (s’acquittera) d’un nombre équivalent d’autres jours. Allah veut pour vous l’aisance et ne veut pas pour vous la difficulté ; afin que vous complétiez les jours dus et que vous rendiez gloire à Allah Qui vous a bien guidés. Peut-être alors (Lui) serez-vous reconnaissants !

# AL-BAQARAH185